



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Correspondance : 72 rue de la République – 76800 SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY

Blog : www.convergence-nationale-rail.fr

Courriel: convergence.rail@hotmail.fr

Tél. 06 14 71 57 93

Le 23 juin 2015

À

Monsieur Alain Vidalies

Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

Hôtel de Roquelaure

Boulevard Saint-Germain

PARIS

Objet : Avenir des Trains d'Équilibre du Territoire

Monsieur le Ministre,

À l'heure où il se dit que vous vous apprêteriez à « rendre des arbitrages » en matière d'avenir des Trains d'Équilibre du Territoire, permettez-nous de vous rappeler nos positions en la matière.

Nous avons communiqué lors de notre audition par la commission parlementaire mise en place par vos soins nos points de vue et suggestions sur ce sujet à son Président, Monsieur le Député Philippe Duron.

Le rapport que celui-ci a rendu public le 26 mai est très loin de répondre à nos attentes.

En effet il s'appuie sur un triple point de vue libéral (inspiré par des décisions que le Parlement européen n'a pas encore prises !), financier (répondant aux demandes de rentabilité de la SNCF) et comptable (inspiré, lui, par les exigences la Cour des Comptes).

Il n'est pas du tout certain que les mesures très libérales qu'il propose ne produisent un effet tout à fait contraire à celui attendu par ces trois instances. En effet, les exemples de pays voisins montrent que les mesures de libéralisation coûtent finalement plus cher à la Nation que le Service Public national.

Mais, le plus important est qu'à aucun moment ne sont pris en compte les véritables intérêts de la Nation en matière ferroviaire.

A-t-on seulement estimé (ne serait-ce qu'à travers l'exemple catastrophique de la libéralisation du transport ferroviaire de marchandises) le coût réel du report sur la route du transport ferroviaire : en termes environnementaux de destruction des biotopes, de pollution, de dangerosité, de pertes de vies humaines ? ou encore en termes d'atteintes au développement économique : asphyxie des ports français, des zones industrielles...

On évoque le déficit d'exploitation... mais celui-ci n'est-il pas lié d'une part à une augmentation considérable du coût des péages, elle-même résultant de la diminution catastrophique du transport ferroviaire de marchandise ; d'autre part à la désaffectation planifiée des trains par la SNCF elle-même ! (Correspondances mal étudiées, fermetures inopinées de lignes, indigence du renseignement des usagers...)

Association Loi 1901 – Agrément RNA : W941007139

Immatriculation SIRET : 790 124 796 00018

Siège social : 20, Place Pierre SEMARD 94190 VILLENEUVE ST-GEORGES

Ne pas nous écrire à cette adresse – Utiliser l'adresse en tête de lettre - Merci

N'est-il pas du ressort de la Nation d'assurer un développement équitable de toutes les parties la composent, de permettre l'accès à tous ses citoyens à un mode de transport sécurisé, peu polluant, à des conditions financières respectueuses des moyens de chacun ?

N'est-on pas en train de mettre le doigt dans un engrenage dont on ne connaît pas les risques d'emballement en reportant sur les Régions une responsabilité qui, selon la LOTI, doit être celle de la Nation (dont l'État a la fonction d'être le garant) ? N'est-on pas ainsi en train d'ouvrir la porte à de graves disparités dont l'Histoire nous enseigne jusqu'où elles peuvent conduire ?

N'y a-t-il pas une contradiction trop flagrante entre, d'une part la volonté d'ouvrir en France en décembre de cette année un large débat international sur l'environnement et, d'autre part des mesures qui visent à mettre encore plus d'engins polluants sur les routes, ou encore à autoriser des sociétés concurrentes à tirer des trains avec des tractrices diesel sur des lignes électrifiées ?

N'y a-t-il pas non plus une autre contradiction, sociale elle, dans le fait que les mêmes personnes qui voici dix ans se battaient à côté des cheminots et des usagers pour défendre les trains interrégionaux (appellation de l'époque) sont les premiers à demander la disparition des Intercités (nouvelle appellation pour un service national qui devrait perdurer) ?

Nous estimons que le sujet est trop important pour qu'il soit pris des décisions dans la relative urgence des quelques semaines qui viennent de s'écouler depuis la remise de son rapport par la commission présidée par Monsieur Duron. Surtout, nous pensons que, s'agissant de l'avenir même de la Nation, il appartient aux élus de la Nation de débattre largement de cet avenir, non seulement des « Intercités », mais encore de l'ensemble du Service Public Ferroviaire Français, Bien Public du Peuple Français, que nous ne saurions voir livré à l'encan des appétits particuliers d'entreprises libérales européennes, voire outre-atlantiques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments respectueux.

*Le Bureau de Convergence Nationale Rail
Pierre Ménard, Didier Le Reste, Laurent Russeil,
Véronique Drukman, Vincent Jouille, Francis Portes*

PJ – Le *Mémoire* que nous avons remis à Monsieur Duron